

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016**Objet : HELIANTHE : PROJET ALEC - AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOQUIN - FONTENAT - FRATTA - GINOT - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MASCIOTRA - MONNET - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

Intervention Patrice FONTENAT, Vice-président Secrétaire

Pour rappel, Hélianthe est pour la Chambre un partenaire historique. Ce partenariat a été formalisé par une convention signée en 2007, puis renouvelée en 2010.

Je siège à son Conseil d'administration au titre de notre compagnie

Pour répondre aux besoins liés à la nouvelle organisation territoriale et à l'adoption de la Loi sur la transition énergétique et croissance verte, Hélianthe a décidé d'impulser la création d'une Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) des Pays de l'Ain.

Le projet a été présenté lors du GPI du 3 mars 2016 et la volonté commune de concertation, de coopération et de participation en vue de concrétiser cette agence a été inscrite dans une nouvelle convention.

Des réunions de travail techniques, auxquelles la Chambre est représentée, se tiennent actuellement pour l'organisation des travaux de préfiguration suite à l'accord de principe du Conseil départemental, avec un objectif de lancement de l'ALEC de l'Ain en janvier 2017.

La Chambre sera associée aux travaux du comité de préfiguration, instance de proposition et de formalisation chargée notamment de travailler à l'élaboration des statuts de l'association.

Le mode d'engagement et le rôle de la Chambre dans cette agence seront à préciser au fil des travaux.

Confirmant l'intérêt de la participation de la Chambre à cette agence, le Bureau vous propose de donner notre accord de principe sur l'adhésion de la CCI à cette initiative.

L'Assemblée, vu l'exposé de Patrice Fontenat, Vice-président Secrétaire, donne son accord de principe pour adhérer à cette agence locale de l'énergie et du climat.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	33
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président